

**Procès-verbal de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 02 mai 2017 – Pernod / Caves de Byrrh – 66300 Thuir**

Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune : "Gentiana Lutea"

Siège social : Château de Montlosier, 63970 Aydat

Siège administratif : Les Quintrands, Route de Volx, 04100 Manosque

Tel : 06 05 28 12 00 ou 04 92 72 47 62

Lieu : Pernod / Caves de Byrrh – 6 bd Violet – 66300 Thuir

Président de séance : Denis Chaud

Secrétaire de séance : Ines Chaud-Ullrich

19 présents parmi les acteurs de la filière :

Fabrice Bahuchet (producteur)

Bernard Bornes (exploitant en gentiane)

Serge Chabaud (ex. Artense Gentiane)

Denis Chaud (SICARAPPAM)

Ines Chaud-Ullrich (productrice)

Anne Chevillard (Société Pernod)

Christine de Bénédict (Mairie de Picherande)

Philippe Desriviers (Société Avèze)

Stéphanie Flahaut

(CPPARM/Gentiana Lutea)

Florent Fraisse (producteur)

Raphaële Garreta (CBNPMP)

Luc Jalenques (producteur)

Marta Martin (Herbo Cat)

Christian Perrier (ex. VetAgro Sup)

Philippe Peythieu (Gentiane Négoce)

Dominique Rousselet (Distillerie

Marcel Michel fils et succr)

Nabil Soualh (producteur)

José Maria Teixé (Herbo Cat)

Jean-Jacques Vermeersch
(Distillerie Louis Couderc)

Ainsi que les familles de certains adhérents qui nous ont également honorés de leur présence.

18 adhérents excusés :

Marc Bourguignon (producteur)

Camille Buisnière (ingénieur agro)

Guy Cayssials (Société Marius Bonal)

Emmanuel Correia (Mairie d'Anzat le Luguët-63420)

Olivier Coÿne (Herb'expert SARL)

Benoist Delory (Société Agricole d'Annouville)

Hugues de Miscault (Distillerie Paul Devoille)

Elisabeth Dodinet (ethnobotaniste)

Freddy Fresard (paysagiste)

Axel Herrmann (Distillerie des Terres Rouges)

Daniel Imbaud (Société Oriane)

Charles Jollès (CEEG)

Thierry Lauly (Laboratoire Lauly)

François Picard (SARL Champimousse)

Pierre-Olivier Rousseaux (SAS Dolin)

Eric Vallé (RNN de la Vallée de Chaudefour)

Jean-Raymond Vanier (PMA28)

Philippe Vanoosthuysse (producteur)

16 autres personnes excusées :

Magali Amir (ethnobotaniste)

André-Paul Carnat (chercheur fac. Pharma. retraité)

Andréa Cassagnes (PNRVA)

Alice Chazal (Lycée Agri. St Flour)

Bruno Chevalier (DDTPO)

Christophe Coton (PNRPC)

Laura Culan (productrice)

Franck Duguérétoùx (PNC)

Aurélié Gommé (CPPARM)

Régine Goubain (FAM Volx)

François Guy (Distillerie Pierre Guy)

Vincent Juillet (CGET)

Agnès Le Men (CNPMAI)

Didier Malga (Confrérie des

gençanaires)

Bernard Pèch (Société Pernod)

Stéphane Perera (CBNMC)

Céline Puèch (ONF Rochefort Montagne)

Le quorum est atteint avec 19 membres présents et 6 représentés.

Ouverture de la réunion à 9h30

Ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion par le Président
2. Approbation du procès verbal de l'AG du 18 04 2016
3. Rapport d'activité de l'exercice 2016
4. Rapport financier de l'exercice 2016 et prévisionnel 2017
5. Bilan des adhésions 2016 et montant de la cotisation 2017
6. Approbation du rapport d'activité et du rapport financier, quitus aux administrateurs
7. Projets 2017
8. Renouvellement du Conseil d'Administration
9. Questions diverses

1. Ouverture de la réunion par le Président :

Le Président présente son rapport moral : Les travaux de groupes se consolident. Parution en 2016 des 2 premières annexes du guide de bonnes pratiques de production de gentiane, des outils qui à terme doivent intégrer la charte de production de gentiane durable en construction et venir aider la filière pour que la production de gentiane se poursuive dans le respect de l'environnement et des personnes. Alors que la gentiane subit localement de fortes pressions, la réglementation d'arrachage évolue. Afin de rester acteurs dans cette réflexion une collaboration de travail se met en place avec le Ministère de l'Environnement, les DREAL et les conservatoires botaniques.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption à l'unanimité du procès verbal de l'AG du 18 avril 2016

3. Rapport d'activité de l'exercice 2016 :

Le rapport d'activité est présenté en 4 parties : Fonctionnement de l'association – Communication – Actions – Financement. **Voir : « rapport d'activité 2016 » dans le livret distribué en AG.**

Résumé des interventions :

Raphaële Garreta présente le **projet VALUEPAM** qui implique le CBNPMP, le PNR des Pyrénées Catalanes, ainsi que des partenaires espagnols et portugais. L'association s'est jointe aux travaux VALUEPAM qui concernent la gentiane. Discussion sur la difficulté d'estimation d'une ressource constituée par la partie souterraine, non visible, d'une plante non menacée et différence entre population et ressource. Le protocole d'estimation de la ressource cherche à établir une relation entre partie aérienne et partie souterraine. Jean-Jacques Vermeersch pense qu'avec un protocole bien défini et identique à tous les massifs, cette mission d'expertise pourrait par la suite être confiée à l'association. Raphaële présente ensuite le projet d'**inventaire participatif** qui a pour but de cartographier la gentiane dans les Pyrénées (projet porté par le CBNPMP et la DREAL Occitanie).

Ines Chaud-Ullrich précise, lorsque l'on aborde le point sur la mise en place d'un observatoire économique, qu'une **production n'est durable que si elle respecte un équilibre entre les aspects environnementaux, sociaux et économiques**. C'est pourquoi l'association ne se focalise pas uniquement sur la plante.

Puis lors du point sur la culture de gentiane, Ines explique l'**origine du projet de « semis griffé »**, une technique à cheval entre culture et exploitation de racine sauvage et fait suite à l'observation des cultures en place depuis 2006. Elle cite également les résultats encourageants d'un semis « à la volée » réalisé à l'automne. Nabil Souala fait part de son expérience dans les Pyrénées qui consiste à replanter des morceaux de collets de gentiane dans la prairie, après arrachage de la racine de gentiane. Christian Perrier détaille enfin les **essais de semis de gentiane menés en milieu plus contrôlé**, avec le Lycée agricole de Marmilhat (pas encore de germination à ce jour).

4. Rapport financier de l'exercice 2016 et prévisionnel :

Au bilan, **le patrimoine de l'association s'élève à 4357,01€ au 31/12/16.**

Le résultat comptable est négatif : 2900€ de recettes (cotisations + dons à l'association) – 7285,87€ de charges (assurance + participation financière à la Mission Gentiane) = - 4385,87€. Ce résultat s'explique par une contribution de 5000€ de la part de la société Pernod, perçue en 2015 et reversée au CPPARM en 2016.

Au prévisionnel 2017 : **8000 € à reverser au CPPARM** pour honorer la part d'autofinancement de la

Mission Gentiane en 2017. Dans ce but il faudra envisager une collecte de dons de l'ordre de 6570€.
Le résultat 2016 est inscrit à la ligne « report à nouveau » du bilan pour 2017.

5. Bilan des adhésions 2016 et cotisation 2017 :

Le nombre d'adhérents de l'association est stable : 33 membres. 3 départs : Philippe Melet, Jean Féreyrolles et Benoît Valet (qui a repris une adhésion pour 2017) ; 2 arrivées : le Laboratoire Lauly (représenté par Mr Thierry Lauly) dans le collège des exploitants en gentiane et Mr Drissi Marbough dans le collège des gentianaires.

La cotisation 2017 n'augmente pas. Elle s'élève à 25€ pour une personne physique et 100€ pour une personne morale. Afin de soutenir les actions de l'association, les adhérents qui le peuvent sont invités à contribuer plus.

6. Vote :

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Quitus est donné aux administrateurs.

7. Projets 2017

Recherche de financements : Campagne de financement participatif sur Ulule, avec le soutien de Auvergne Nouveau Monde : lancement du projet « Préserver l'amer des volcans, un défi pour l'Auvergne » au printemps 2017, avec pour objectif de récolter 6000€ (soit environ 4800€ net) pour mener à bien le projet de « semis griffé » et indirectement de venir compléter la part d'autofinancement sur la Mission Gentiane.

Communication : La campagne Ulule est l'occasion d'un gros focus médiatique sur la gentiane. La page Ulule réalisée pour le projet restera active après la campagne. Elle permet de publier des « News » et constitue une vitrine intéressante pour l'association et pour la Mission Gentiane. Elle renvoie également à la page www.cpparm.org/la-gentiane/ ainsi qu'à notre Facebook. L'autocollant « J'aime le Gentiane jaune » ainsi que le « diplôme d'Ambassadeur de la Gentiane jaune » sont prévus pour l'été. Ils font partie des contreparties proposées à nos contributeurs et pourront également être utilisés lors de manifestations grand-public. Fêtes de la gentiane : besoin d'innover et de s'investir plus. Parution du prochain bulletin « CEEG Actualités » avec comme prévu, quelques pages dédiées à l'association, en juin.

Cultures de gentiane : Suivi des essais, étude d'un protocole pour le « semis griffé » et projet de partenariat avec le lycée agricole de Saint Flour.

Charte de production de gentiane durable : Rédiger le document charte qui formalisera l'engagement de chacun. Poursuivre la réflexion sur les moyens de contrôle de la bonne application du guide de bonnes pratiques et sur la mise en place d'un plan de gestion (continuer la diffusion du guide, étudier les mesures mises en place par d'autres filières, rester en contact avec les CBN, les DREAL et le MEEM, et contacter la DRAF).

Cadre réglementaire : le MEEM révisé actuellement les réglementations concernant le prélèvement de végétaux dans le milieu naturel. *Gentiana lutea* fait partie des plantes qui subissent une forte pression de « cueillette commerciale » pour lesquelles la réglementation évoluera certainement. L'association et la Mission Gentiane qui souhaitent rester acteurs dans la réflexion, travaillent sur les thématiques de gestion durable en partenariat avec le CBNPMP et ont dorénavant et déjà envoyé le guide de bonnes pratiques au MEEM (janvier 2017), et organisé une réunion de travail avec la DREAL Auvergne/Rhône-Alpes (mars 2017).

Observatoire de la ressource : Travail sur une méthodologie d'estimation de la ressource et sur un modèle de plan de gestion (en partenariat avec le CBNPMP dans le cadre de VALUEPAM). Placettes d'observations : le protocole est allégé et ne sont conservés que les sites sur lesquels on peut observer l'impact de l'arrachage. Analyse statistique des données : la restitution des travaux 2016 confiés aux étudiants de VetAgro (février 2017) laisse entrevoir une population croissante (tous sites confondus) ainsi qu'une influence significative de la floraison sur le développement du nombre de rosettes qui forment les touffes de gentiane.

Analyse des racines de gentiane : étude d'un protocole avec André-Paul Carnat (recherche de l'acide loganique) et travail sur le protocole VALUEPAM (1 site, 1 date, définir des catégories des plantes, analyser les composés amers et les glucides). Considérant le budget revu à la baisse il a été décidé de s'associer au projet VALUEPAM (mutualisation des frais de laboratoire et multiplication des échantillons à comparer).

Corpus réglementaire : Finaliser le chapitre des statuts qui présente pour l'instant 5 fiches en construction

(Obligation de vigilance, pénibilité, statut de salarié, statut de prestataire, statut de cotisant solidaire). Il est prévu que les fiches soient relues par Didier Malga, juriste.

Observatoire économique de la filière : Axe de travail aujourd'hui mis entre parenthèses faute de financement : le partenariat avec FAM n'a pas encore abouti ; Un appui financier de la part du Crédit Agricole Centre-France est à l'étude ; On s'interroge par ailleurs sur le besoin de clarifier ce qu'est un observatoire économique actualisable et transmissible. Il est décidé, en attendant que la situation se débloque, de réaliser une enquête interne pour mesurer les tendances depuis 2015 (à prévoir en octobre).

8. Renouvellement des mandats :

Les administrateurs sortants sont : Laurent Bouscarat (collège 1), Christine de Bénédicte (Collège 1), Philippe Vanoosthuysse (collège 2), Olivier Coÿne (collège 3), Daniel Imbaud (Collège 3). Tous se représentent sauf Laurent Bouscarat et Philippe Vanoosthuysse. Deux nouveaux adhérents se présentent également : Luc Jalenques (collège 2) et José Maria Teixé (collège 3).

Sont élus :

| Collège 1 : Propriétaires, exploitants, gestionnaires fonciers | Collège 2 : Arracheurs et cultivateurs de gentiane | Collège 3 : Exploitants en gentiane, collecteurs et négociants | Collège 4 : Transformateurs | Collège 5 : Membres associés |
|--|--|--|--|------------------------------|
| Mairie d'Anzat le Luguët, Emmanuel Correia | Ines Chaud-Ullrich | SICARAPPAM, Denis Chaud | Distillerie Louis Couderc, Jean-Jacques Vermeersch | CEEG, Charles Jollès |
| Mairie de Picherande, Christine de Bénédicte | Fabrice Bahuchet | Ex. Artense Gentiane, Serge Chabaud | Distillerie Marcel Michel, Dominique Rousselet | Camille Buisnière |
| | Drissi Marbough | SARL Herb'Expert, Olivier Coÿne | Société Pernod, Anne Chevillard | |
| | Luc Jalenques | SAS Oriane, Daniel Imbaud | Société Avèze, Philippe Desriviers | |
| | | Herbo Cat, José Maria Teixé | | |

La nouvelle équipe se compose de **16 administrateurs titulaires** sur les 18 sièges prévus dans les statuts (2 sièges restent vacants dans le collège 1), et de **1 « administrateur stagiaire »** dans le collège 3. Ce compromis est décidé en attendant la convocation d'une AG extraordinaire permettant de modifier les statuts (au printemps 2018). Il s'explique par le fait que les adhérents ont souhaité accueillir une nouvelle candidature dans le collège 3 déjà complet, sans rompre la dynamique de travail avec l'équipe en place depuis 3 ans. Il est admis que le statut d'administrateur stagiaire ne donne pas droit de vote mais permet d'assister aux CA et de participer aux débats.

Clôture de l'AG à 12h30 et brève réunion du CA afin d'élire le **nouveau bureau** : Denis Chaud Président – Jean Jacques Vermeersch Vice président - Ines Chaud Ullrich Secrétaire – Christine de Bénédicte Secrétaire adjointe – Philippe Desriviers Trésorier.

Toujours dans les locaux historiques du Byrrh, Anne Chevillard invite finalement l'assemblée à se rendre au « Bar Pernod » pour une dégustation de cocktails à base de Suze et de Byrrh avec présentation animée du site et de la société. Après un buffet convivial, elle guide les participants vers la visite des caves de Byrrh et du laboratoire de production de l'absinthe.

Un grand merci à Messieurs Bernard Pèch et Patrick Guidici ainsi qu'à Anne pour leur accueil à Thuir.

A, le

Signature du président de séance :
Denis Chaud

Signature de la secrétaire de séance :
Ines Chaud-Ullrich